

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 05 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de ST MAURICE DE LIGNON,
Dûment convoqué le 30 avril s'est réuni en session ordinaire,
Dans la Salle Jean Baure, sous la présidence de M. Alain FOURNIER, Maire.

Présents : M. FOURNIER (Maire), Mme MERLE, M. AULAGNIER,
Mme PEYRAGROSSE, M. PEROTTI (adjoints), Mme GUERIN, M. ROMEYER, Mme FAVIER, M. MOUSSET,
M. PEYRARD, M. LILLIO, Mme OUILLON, M. MOALLIC, Mme PINATEL, M. GAILLARD, Mme ANJORAS, M. ESTOC,
Mme PEYRARD, M. PEYROCHE, Mme BERRUERO.

Absents : M. MOREL ayant donné procuration à M. ROMEYER, Mme DUPUY ayant donné procuration à Mme
BERRUERO, Mme TOSI ayant donné procuration à Mme MERLE

Secrétaire de séance : Mme OUILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 09 04 2021

1. URBANISME

1.1 Approbation modification n°2 du PLU

Le Conseil municipal :

APPROUVE les adaptations mineures apportées au projet de modification n°2 du PLU ;

APPROUVE la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Maurice-de-Lignon

Approuvé à l'unanimité

1.2 Approbation déclaration de projet n°2 et mise en compatibilité du PLU

Le Conseil municipal :

APPROUVE les adaptations mineures apportées à la déclaration de projet n°2,

APPROUVE la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Maurice-de-Lignon

Approuvé à l'unanimité

2. FINANCES

2.1 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour ordinateur bibliothèque

Le Conseil municipal :

APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil départemental pour financer l'achat de 2 ordinateurs à la bibliothèque.

Approuvé à l'unanimité

3. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

3.1 Paiement d'heures supplémentaires

Le Conseil municipal :

APPROUVE le paiement d'heures supplémentaires aux agents communaux qui sont amenés à travailler au-delà de leur temps de travail pour les besoins du service (en respectant le plafond de 25 heures supplémentaires par agent et par mois)

Approuvé à l'unanimité

4. DOMAINE PATRIMOINE

4.1 Bail liant le site TDF et la commune (pylône de Larjallier)

Le Conseil municipal :

APPROUVE la proposition de nouveau bail de la sté TDF pour le terrain cadastré n° BN 105 (zone de Larjallier),

AUTORISE le Maire à signer le dit bail.

Approuvé à l'unanimité

4.2 Cession de terrain de M. SERODON à la Commune

Le Conseil municipal :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée BX208, d'une superficie de 46 m² appartenant à M. SERODON à Loucéa afin d'élargir un chemin rural au prix de 65 € le m² soit un prix total 2 990 €.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition et à régler les frais inhérents.

Approuvé à l'unanimité

4.3 Enfouissement Télécom entrée de bourg, rue Roger Oudin, rue de la Bassevialle

Le Conseil municipal :

APPROUVE l'avant-projet des travaux cités en objet

CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Syndicat une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à cette opération,

FIXE la participation de la commune au financement des dépenses à la somme de 7 901,54 € et autorise Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Payeur Départemental du Syndicat. Cette participation pourra être revue en fonction du décompte définitif.

INSCRIT à cet effet la somme de 7 901,54 € au budget primitif,

Approuvé à l'unanimité